

François Baroin estime que les policiers municipaux doivent être « en situation de se défendre »

Intervenant à l'occasion des vœux de Villes de France (ex-fédération des Maires des villes moyennes) mardi 13 janvier, le nouveau président de l'Association des maires de France, François Baroin, a estimé qu'il « n'était plus concevable que des policiers municipaux soient envoyés sans être en situation de se défendre ». Il a également annoncé qu'il s'entreferait le 16 janvier avec le ministre de l'Intérieur du financement des gilets pare-balles.

Une semaine à peine après l'attentat contre Charlie Hebdo et alors que les syndicats de police municipale réclament une plus grande protection après l'assassinat de leur collègue de Montrouge, le nouveau président de l'Association des Maires de France, François Baroin, a estimé le 13 janvier qu'« un débat devait s'ouvrir sur les polices municipales ». Il a également indiqué que « des demandes seraient faites par les maires ».

« Il y aura une demande des maires » - « L'ordre public, c'est l'Etat, a déclaré François Baroin, qui intervenait à l'occasion des vœux de Villes de France (ex-fédération des villes moyennes). Une police municipale intervient dans un cadre institutionnel aujourd'hui bien stabilisé par le législateur, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années. On a beaucoup progressé ».

Il a également précisé qu'il « y aura certainement une demande des maires pour voir, au moins en termes d'équipements, comment avec l'Etat il peut y avoir un partage de financement ». Sur ce point, il a rappelé l'existence il y a quelques années d'«un fond de financement autour de 50% qui représentait un plafond de 250 euros pour financer ces gilets ».

Le ministère de l'Intérieur avait en effet décidé en 2012, en réponse aux revendications des policiers municipaux formulées après la mort de leur collègue Aurélie Fouquet, de prévoir un financement exceptionnel pour financer la dotation des villes en gilets-pare-balles. Une enveloppe de 2 millions d'euros avait alors été débloquée pour financer « à hauteur de 50 % les 10 000 gilets encore nécessaires pour équiper les policiers municipaux qui sont dotés d'une arme », selon les termes de Claude Guéant, alors ministre de l'Intérieur. Ce financement était alors passé par le Fonds interministériel de prévention de la délinquance. Mais n'avait pas été reconduit dans les années qui suivirent. Il n'a d'ailleurs pas été prévu dans l'enveloppe 2015.

Selon François Baroin, « il n'est plus concevable, dans la période dans laquelle nous entrons désormais, d'imaginer envoyer des gens en uniforme représentant les premiers fantassins de l'action municipale sans être en situation de pouvoir se défendre. Il y a là un débat qui doit s'ouvrir à la lumière de cette actualité tragique » a-t-il lancé.

Responsabilité des maires - Plus largement, le sénateur-maire de Troyes a souligné la responsabilité des Maires. « La responsabilité des maires sera pleine et entière au côté de nos administrés. Elle le sera évidemment car nous sommes les fantassins de la république et que nous avons un devoir d'accompagnement, d'écoute, d'attention » a-t-il déclaré.

« Elle le sera aussi en raison des prérogatives qui nous ont été confiées par le législateur, notamment dans le cadre de la gestion des écoles au côté des agents de l'Education nationale pour les accompagner positivement dans ce qui s'est passé ces derniers jours : du non respect d'une minute de silence à la contestation de tel ou tel fait historique, a-t-il poursuivi. Il faudra être au côté des enseignants pour les aider à faire en sorte que l'autorité aille de pair avec la construction d'une conscience qui doit se former en toute liberté républicaine et autour du principe de laïcité qui nous rassemble ».

« Nous aurons également une responsabilité dans les quartiers car il y a là la présence de nos acteurs sociaux qui seront utiles et précieux pour la cohésion sociale » a-t-il conclu.

Le ministère de l'Intérieur lance les consultations

Après s'être exprimé le 13 janvier devant Villes de France, le président de l'AMF, François Baroin, est revenu le lendemain sur la situation des polices municipales lors d'un entretien avec le Club des journalistes parlementaires. A cette occasion, il a annoncé que le sujet était inscrit à l'ordre du jour du bureau exécutif de l'AMF, prévu mercredi soir, en vue d'une rencontre ce vendredi 16 janvier, avec le ministre de l'Intérieur. Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur a pour sa part confirmé à l'Assemblée nationale qu'il recevrait les organisations syndicales de police municipale « dès la semaine prochaine ». Il répondait à une question du président de la commission consultative des polices municipales, Christian Estrosi, qui lui a proposé de prendre trois mesures : « dégager les moyens nécessaires pour équiper toutes les polices municipales de France de gilets pare-balle, d'autoriser les policiers municipaux à porter une arme automatique et de leur permettre d'exercer des contrôles d'identités ».

Source : le club prévention sécurité

